

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — matin, Poste.
9 — 4 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 23 — soir, Omnibus.
10 — 11 — — Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE

La question relative à l'entrée de l'Espagne dans le concert européen, en qualité de sixième grande puissance, n'est point née récemment, mais date de près de six mois, et c'est depuis cette époque que la France accorde son bon vouloir à ce résultat. Il n'y aurait point de protocoles pour sanctionner cet état de choses, mais l'Espagne, à la première occasion, prendrait part à une conférence ou à un congrès, en qualité de grande puissance apte à voter sur les intérêts européens.

Une dépêche de Vienne dit qu'un décret souverain a été, dans la séance du 19 juillet, au conseil de l'empire, portant qu'à l'avenir le gouvernement impérial et royal ne pourra sans le consentement préalable du conseil, ni asséoir de nouveaux impôts, ni élever ceux qui existent déjà; il en sera de même des droits généraux sur la consommation, de ceux qui sont prélevés sur les documents (timbres), sur les procédures et les actes judiciaires. Aucun emprunt non autorisé par le conseil de l'empire ne pourra être décrété dorénavant.

D'après une dépêche de Bombay, du 22 juin, les nouvelles de Zanzibar annoncent qu'une frégate française, sur le refus de certaines concessions demandées, a bombardé la ville et débarqué des marins. L'Iman a fait alors sa soumission. — Havas.

Des journaux reviennent sur la probabilité du prochain rappel de nos troupes de Rome. Ce bruit se rattache au prochain départ du général comte de Goyon.

Nos troupes ne sont pas rappelées; M. de Goyon a obtenu un congé.

Voilà ce qu'il y a de vrai dans ce bruit.

(Le Pays.)

DEUX-SICILES.

Une correspondance du journal le Nord annonce que MM. Manna et Winspeare, envoyés à Turin, et MM. La Greca et Campodisola, chargés d'une mission pour Paris et pour Londres, ont reçu des instructions du roi qui se résument ainsi : 1° exposer les concessions résolues, et insister pour le main-

tien de la souveraineté, tout au moins nominale, en Sicile; 2° seconder les dispositions des trois puissances; 3° poser à Turin les bases d'une entente; 4° solliciter le concours des puissances occidentales.

Tout cela est encore assez vague et ne saurait être accueilli qu'à titre de renseignements. (Pays.)

La démonstration faite par le roi de Naples, dans les casernes, a eu pour effet de raffermir le parti modéré et de diminuer les défiances. La situation de Naples était donc aussi bonne que possible à la date du 17, qui est la date des dernières dépêches arrivées à Paris.

Des correspondances ont prétendu qu'il régnait dans la marine napolitaine des sentiments d'hostilité contre le gouvernement.

Cette assertion n'a pas le moindre fondement. Les officiers de marine actuellement à Naples se sont transportés chez le comte d'Aquila, un des oncles du roi, pour protester de leur fidélité, et le jour même ils ont prêté le serment constitutionnel.

Cette protestation a été provoquée par la défection du bâtiment le *Veloce*, qui est passé, comme on sait, du côté de Garibaldi. (Idem.)

Une dépêche de Sicile annonce que Garibaldi, fatigué de son inaction, est bien décidé à tenter très-prochainement une attaque contre Messine.

On annonce que Garibaldi a rallié le colonel Médiçi près de Barcelona. On assure qu'il va attaquer Malazzo, petite place qui forme l'extrémité de la ligne de défense napolitaine; après cette première opération, Garibaldi se portera, dit-on, sur Messine. — Havas.

ÉVÈNEMENTS DE SYRIE.

On lit dans le *Moniteur* :

Le sultan a adressé, par télégraphe, à l'Empereur, la lettre suivante, dont l'original a été remis à l'ambassadeur de Sa Majesté à Constantinople :

« Palais de Dolma-Bathé, le 16 juillet.

» Je tiens à ce que Votre Majesté sache bien avec quelle douleur j'ai appris les événements de Syrie. Qu'elle soit convaincue que j'emploierai toutes mes forces pour y rétablir l'ordre et la sécurité, punir

sévèrement les coupables, quels qu'ils soient, et rendre justice à tous. Pour qu'il ne poisse y avoir aucun doute sur les intentions de mon gouvernement, c'est à mon ministre des affaires étrangères, dont les principes sont connus de Votre Majesté, que j'ai voulu confier cette importante mission. »

Les faits sanglants qui se passent actuellement en Syrie nous engagent à mettre sous les yeux de nos lecteurs tous les détails que les journaux et les correspondances spéciales nous apportent sur ces terribles collisions.

Nous les ferons précéder, cette fois, d'une contre-notice sur cette contrée et sur les villes qui ont été le théâtre des événements.

La Syrie, située entre l'Euphrate et la Méditerranée à l'ouest, l'Asie-Mineure au nord et l'Arabie au sud, a une étendue de 120,000 kilomètres carrés, et une population d'environ 2,400,000 habitants. Elle fait partie de la Turquie asiatique. En 1833, après la bataille de Konieh, la Syrie fut cédée à Méhémet-Ali par la Porte, mais, en 1840, l'intervention armée des Anglais la fit restituer au sultan. Depuis 1842, les Maronites et les Druses y ont obtenu des chefs indigènes.

Les Maronites sont des chrétiens catholiques; ils ont combattu au temps des croisades pour arracher les lieux saints au pouvoir des musulmans. Ils possèdent en Syrie 63 convents habités par 900 religieux et 400 religieuses.

Les Maronites occupent tout le pays placé sur la ligne qui va de Beyrouth à Damas.

Der-el Kamar est pour ainsi dire leur capitale, do moins il en est le point le plus important; cette ville est située auprès du Liban, à deux kilomètres de distance de la forteresse qui sert de résidence à l'émir Bechir, représentant de la Porte, prince de la montagne.

Les Maronites occupent nombre de villages et de bourgs, d'où les infidèles sont exclus, mais ils en occupent d'autres, où ils se trouvent malheureusement mêlés avec ces derniers. Parmi les villes à populations mixte, il faut compter Damas et Beyrouth.

Der-el-Kamar a 6,000 habitants.

Les Maronites ont un patriarche, treize évêques,

FEUILLETON

L'ILE DE SEIN

PILOTES ET NAUFRAGEURS.

(Suite.)

La chaloupe, amarrée à l'arrière, alourdissait la marche du bâtiment.

— Lâchez tout! cria maître Dénoual à son fils.

Puis il ne s'occupa plus que du brig le *Raphaël*.

Si l'impassible sang-froid du capitaine anglais mérite d'être admiré, combien doit l'être davantage la courageuse simplicité de Dénoual! Le fils du lord le sentit surtout quand une voix partie de la chaloupe cria :

— Bonne chance, mon père! à Dieu vat!

Après quoi la chaloupe-pilote disparut.

— Vous gouvernez bien, capitaine, dit maître Dénoual dès qu'il eut apprécié la distance qui séparait encore le brig du banc de rochers.

— Pourquoi renvoyer votre barque? demanda lord Bearland.

— J'ai répondu de votre navire, reparti Dénoual avec calme; notre barque aura bien assez de mal à son bord.

Le lord avait été tenté de se séparer de son fils, mais

l'assurance du pilote, qui, après tout, partagerait le sort du brig, lui imposa forcément.

Maître Dénoual ajoutait d'ailleurs :

— Vous m'avez dit, capitaine, à mon entrée à bord, des paroles inutiles qui ne me vont pas. — Ni pour or ni pour argent, je ne serais ici, foi de Breton! si n'était mon devoir. Au moment où je parle, ma fille, à moi, se meurt, et mon fils est en plus grand danger que nous. Il y a un tarif de pilotage; vous me payerez mon dû; en France, la loi ne reconnaît pas vos promesses.... — Loffe!... Loffe, timonier.... commanda maître Dénoual s'interrompant.

Les voiles fesyèrent, on fut sur le point de masquer. — Assez comme ça! reprit le pilote; du vent dans les voiles.

Le résultat de ce double commandement avait été une embarquée à la faveur de laquelle le brig évita un écueil sous-marin, que lord Bearland crut entrevoir au ras du gouvernail.

— Nous étions près d'une roche? demanda-t-il.

— Sur la Tête-Plate, capitaine... Arrivez maintenant d'un grand quart.

La conséquence apparente de cette manœuvre était de se rapprocher rapidement de la chaussée.

— Avons-nous un chenal sous le vent? demanda le lord

anglais.

— Non! mais le contre-courant va nous prendre.... votre navire est-il capable de vent devant?

— Oui, pilote; mais il culera beaucoup; prenez-y garde!

— J'y compte!... pare à virer!... sondez!...

La ligne jetée à la mer accusa une profondeur de dix brasses; John présentait sur une assiette un morceau de suif qui portait l'empreinte du fond. — Maître Dénoual l'examinait à la lueur d'un fanal :

— C'est bien! fit-il.

Cinq minutes se passèrent dans l'attente.

Sous le vent, à très-petite distance, les lames déferlaient sur la chaussée avec un fracas tel qu'on ne s'entendait plus à bord.

— Virez maintenant! cria le pilote à lord à Bearland, qui s'était muni d'un énorme porte-voix.

Au milieu du virement de bord, le navire parut arrêté dans son évolution, il recula d'une manière effroyable et semblait devoir toucher par l'arrière sur un rocher, percé en arcade, où il se fracasserait en mille pièces.

Maître Dénoual, impassible, ne dit pas un mot, ne fit pas un geste qui trahit la moindre inquiétude.

Enfin, tout-à-coup, comme si une impulsion magique eût été imprimée au brig, il s'inclina sur l'autre bord, re-

trois supérieurs généraux et six cents prêtres; leur rite est latin.

Les Druses occupent les villes placées sur la ligne qui va de Damas à Sidon. Leur pays comprend le mont Hermus, point culminant de l'Anti-Liban, et s'étend de la rivière dite du Chien à Djézzi.

La montagne des Druses, rameau de la chaîne de l'Anti-Liban, porte improprement ce nom, car elle est habitée par 200,000 chrétiens et 100,000 mahométans.

Bien que supérieurs en nombre, les chrétiens sont souvent en butte aux attaques et aux persécutions des mahométans, dont la violence, le fanatisme, l'abus et la brutalité, font la force.

La Syrie forme quatre pachaliks : Alep, Damas, Tripoli et Acre, ainsi nommés de leurs chefs-lieux.

La population d'Alep, autrefois de 200,000 habitants, est réduite à moins de 120,000. La peste les décime assidûment.

Damas a 150,000 habitants; 25,000 catholiques et 5,000 juifs sont compris dans ce nombre. Elle est la résidence du patriarche grec d'Antioche et d'un mollah de 1^{er} classe.

Tripoli n'a que 15,000 habitants, dont 7,000 grecs catholiques. Le pachalik tout entier en compte 315,000.

Enfin Acre en a 20,000. (Le Pays.)

Une correspondance adressée de Constantinople à l'*Abeille du Nord* s'exprime ainsi :

« La cause du mécontentement des troupes est surtout dans les malversations de Kourschid-pacha, qui non-seulement ne donne à personne sa solde, mais même reçoit aux jours de fête des cadeaux de ses officiers, qui s'en dédommagent avec l'argent des pauvres chrétiens. Le *Journal de Constantinople* du 14 juin prétendait que les chrétiens avaient les premiers attaqué les Druses, et que, par conséquent, toute la responsabilité des désastres subséquents devait retomber sur les Maronites. Ce mensonge, tactique habituelle du journal officiel turc, se réfute de lui-même.

« Tous ceux qui sont obligés de vivre en Turquie savent à quoi s'en tenir sur la douceur des mœurs des Maronites, qui non-seulement sont incapables de commencer les premiers hostilités, mais encore à chaque occasion cèdent sans combat tout ce qu'on leur demande. C'est ainsi que l'année dernière dans le désir d'éviter l'effusion du sang, ils ont abandonné à leurs turbulents voisins leurs meilleurs pâturages et une partie de la vallée de Biblos, la plus fertile de la Syrie. Cette vallée est située à six lieues de Beyrouth, sur la route de Tripoli.

« Pour éviter de plus grands désordres, la Porte remplace Kourschid pacha, et, d'après le dire du *Journal de Constantinople*, manifeste l'intention d'envoyer en Syrie une commission spéciale avec de pleins pouvoirs pour pacifier les populations et faire une enquête sur les causes de ces troubles. Il faut savoir gré à la Porte d'avoir destitué Kourschid pacha, mais il ne faut pas pour cela attendre grand-chose de la commission et du résultat de l'enquête.

« Ce qui, à mon avis, sera beaucoup plus efficace, c'est l'arrivée à Beyrouth de l'escadre européenne combinée, qui se compose de la frégate française *Zénobie*, portant pavillon du commandant français de la station de l'Archipel, capitaine La Roucière le Noury; d'une frégate anglaise, de la

frégate russe *Ilia Mouromets*, de la corvette grecque l'*Ariadme* (jusqu'à présent en station à Rhodes) et de trois vapeurs grecs de 6 canons, *Salamine*, *Aphrès* et *Parelos*. D'après des lettres de Beyrouth, l'effet produit dans cette ville par l'apparition des navires de guerre grecs a été immense. A la place de Kourschid pacha a été nommé le commandant militaire de la province de Beyrouth, Ismaïl pacha, célèbre par la défense de Kars. »

On écrit de Saïda, en date du 19 juin, à l'*Ami de la Religion* :

« Hasbeya et Bacheïa ont été le théâtre d'atrocités qui effrayent l'imagination.

« L'infâme Osman-Bey, lieutenant-colonel turc, commandant la ville, a fait désarmer les chrétiens par les soldats, puis les ayant enfermés dans le sérail, il les a livrés aux Druses que commandait Ismaïl-el-Atrasch, chef du haourou, qui les a tous massacrés, avec d'abominables raffinements de cruauté. Je ne vous citerai qu'un fait qui vous donnera la mesure du reste.

« Une jeune femme avait déjà été outragée et, avant de l'égorger, Ismaïl-el-Atrasch la contraignit à boire le sang de son enfant que l'on venait de couper en morceaux.

« Dans le cours de ces événements, j'ai surtout remarqué quatre choses :

« 1^o L'acharnement des Druses contre les choses saintes et contre toutes les personnes consacrées à Dieu; on ne saurait se faire une idée des atrocités qu'il ont commises dans les convents de la montagne, et de la rage qu'ils ont apportée au massacre des prêtres maronites;

« 2^o L'insulte faite à la France par le massacre des religieuses et des prêtres de Djesin, au nombre de dix-sept, qu'escortaient les cawas du vice-consul de France à Saïda et quatre artilleurs turcs. C'est la trahison du sergent, qui les conduisait, qui a donné le signal du viol et du massacre de ces malheureux;

« 3^o La confiance de tous les fugitifs en la France, dont la protection ne leur fera certes pas défaut;

« 4^o Enfin, la consternation des Turcs à l'apparition, devant Saïda, de la corvette la *Sentinelle*.

« Au milieu de tous ces malheurs, plusieurs musulmans sont venus se ranger autour de nous, et se sont efforcés d'arrêter les fureurs de leurs coreligionnaires.

« Je ne vous citerai que peu de noms, tous les nôtres ont noblement rempli leur devoir; mais entre tous le Dr Gaillardot, Durighello, notre vice-consul, et M. Abib Riscallah, maronite chargé du vice-consulat d'Espagne.

« Nous pourrions multiplier encore les citations, mais nous en avons dit assez pour faire connaître la véritable situation de nos frères d'Orient, et pour faire partager notre indignation à toutes les âmes honnêtes. »

Les dernières nouvelles de Beyrouth annoncent qu'aucun événement nouveau n'était survenu depuis la dépêche du 11 juillet, transmise par le télégraphe, mais que la situation générale continuait à être très-grave. Les craintes étaient telles, dans la Syrie entière, que la population émigrant de tous les points de l'intérieur et ralliait la côte pour se placer sous la protection des bâtiments de guerre. — Havas.

prit de la vitesse, et s'éloigna ardemment de la roche percée.

Lord Bearland, malgré tout son flegme, ne put retenir une exclamation admirative.

— Quand la mer commence à monter, dit Dénoual, il se forme, à dix brasses de cette roche, un remou qui porte au large. Dans un quart d'heure, au même endroit nous nous serions perdus!... Courez ce bord-ci la sonde à la main; quand nous trouverons fond de gros gravier, je vous dirai quoi faire.

On sondait, et le double résultat de chaque coup de sonde était transmis au vigilant pilote. La profondeur et la nature du fond ne suffisaient pas toutefois pour le guider : il appréciait, d'un œil exercé, la vitesse, il calculait la dérive et la puissance de la marée.

Dès qu'on lui eut apporté le suif chargé de gros graviers, au lieu de sable fin et des menus coquillages des fonds précédents :

— Laissez arriver ! commanda-t-il.

Pour la seconde fois le navire se rapprocha des récifs, non plus en hésitant, en reculant et comme à regret, mais à toute vitesse, emporté par les vents et les courants à la fois.

Le pilote saisit lui-même la roue du gouvernail.

Il se dirigeait en droite ligne avec une étrange témé-

rité sur un roc à pic enveloppé d'écume brillante, — bruyant fantôme de phosphore dont les cent bras enflammés étaient tendus vers le frêle brig.

Les Anglais, malgré les preuves d'adresse et d'expérience que Dénoual venait de leur fournir, poussèrent tous à la fois un cri de détresse.

Au même instant un coup de barre, secondé par quelque effet de courant sous-marin, préservait du choc le *Raphaël*, qui se trouva dans une situation plus terrible encore, s'il est possible, c'est-à-dire au milieu d'un chenal étroit, où des roches couvertes d'écume apparaissaient de tout côté à perte de vue.

Plus de questions possibles désormais : le pilote commandait, on n'avait que le temps d'obéir.

Il avait ordonné de diminuer de voile.

Sous le petit foc et le grand hunier seulement, il naviguait à travers un labyrinthe d'écueils auprès duquel le célèbre Raz de Sein pourrait être regardé comme un passage facile.

— Oh! fit lord Bearland, cet homme est habile à faire trembler.

— J'ai confiance! dit Raphaël.

Le brig, orienté vent arrière, semblait se tordre et glisser comme un serpent entre les roches écumeuses. Sans toucher une corde, on portait alternativement d'un

On lit dans la *Gironde* :

Une pétition signée par quarante députés et ayant pour objet le rachat par l'Etat de tous les péages des ponts a été remise à l'Empereur. Nous reproduisons, en les résumant, les principaux passages.

Les populations ont accueilli avec satisfaction la lettre impériale, qui a fait pressentir l'amélioration de l'agriculture par la suppression de toutes les entraves intérieures. Or, ce qui pèse surtout sur les campagnes, ce sont les droits de péage sur les ponts et les routes. Partout où cet impôt si impopulaire, qui frappe de près ou de loin quinze cents communes, est prélevé, il est un obstacle aux affaires, aux transactions, aux travaux. On ne peut labourer, semer, récolter, porter les denrées au marché, sans payer, que la récolte soit bonne ou mauvaise, que les denrées se vendent bien ou mal.

Les ponts à péage ont été établis pour relier des populations pauvres et sans communications avec la rive du fleuve dotée d'une route ou d'un chemin de fer, de telle sorte que le pauvre paie deux fois : une première avec toute la France, pour l'établissement de la route ou du chemin, et une seconde fois tout seul, pour avoir la permission d'en jouir.

Les pétitionnaires demandent que l'agriculture soit affranchie d'un impôt onéreux qui paralyse ses efforts. Le sacrifice qu'aurait à s'imposer l'Etat pour réaliser cette amélioration serait relativement peu considérable; une dépense annuelle de deux millions pendant quelques années suffirait.

Il est fort à désirer que les Conseils municipaux, d'arrondissement et de département, profitent de leurs prochaines réunions pour exprimer leur opinion au sujet de la question du rachat des péages des ponts et l'urgence d'une solution.

— Le ministre de l'instruction publique et des cultes a reçu de M. Le Verrier la dépêche suivante :

« Tudela, 18 juillet, 9 heures du soir.

« J'ai trouvé l'observatoire parfaitement installé, suivant vos intentions, par MM. Villarceau, Chacornac et Foucault, et pourvu de toutes les facilités locales par M. l'astronome Novella, conformément aux ordres du gouvernement espagnol.

« Un orage est venu du nord-ouest, et ses nues ont envahi la plaine et la montagne.

« Pour lutter contre ces mauvaises conditions, laissant MM. Villarceau et Chacornac au sanctuaire avec leurs grands instruments, je suis parti ce matin avec MM. Novella et Foucault pour Tarragona, où nous installions nos instruments à onze heures.

« Le ciel, beau pendant l'éclipse, m'a permis d'en déterminer exactement toutes les phases et d'obtenir une description des nuages lumineux.

« M. Novella s'est spécialement attaché à l'étude de la couronne.

« M. Foucault a fait des expériences de photométrie photographique, démontrant que l'aurole o imprime en quelques secondes.

« Je reçois de MM. Villarceau et Chacornac la nouvelle qu'ils ont pu observer les phases de l'obscurité totale, et, ce qui est fort important, qu'ils ont pris micrométriquement toutes les mesures propres à nous fixer sur l'origine des nuages lumineux.

« J'aurai l'honneur d'adresser à Votre Excellence un mémoire détaillé sur l'ensemble de ces travaux.

bord sur l'autre. A chaque instant des roches se dressaient à l'arrière comme si le navire avait passé sur elles; d'autres roches au même instant barraient le passage; mais Dénoual parait leur abord avec une sûreté de coup-d'œil et une fermeté qui tenaient du miracle.

Enfin le chenal s'élargit, le *Raphaël* se trouva dans une sorte de lac borné de tous côtés par des masses de granit qui amortissaient les lames et abritaient du vent.

— Capitaine! dit maître Dénoual, tenez-vous paré à mouiller. Avec le jour à l'autre marée, si la brise tombe, nous verrons, s'il y a moyen de vous remettre au large.

— S'il y a moyen, pilote! répéta lord Bearland.

— Oui, capitaine, j'ai promis de vous préserver du naufrage et de vous mettre en bon abri. Je vous ai fait passer, grâce à la marée, par un chenal où jamais ne s'est risqué navire pareil au vôtre. Pour sortir d'ici maintenant, il faudra peut-être attendre plusieurs jours.

— Oh! fit le capitaine anglais, nous sommes donc bloqués ici?

— Mon père, dit Raphaël, nous devons nous estimer heureux d'être enfin à l'ancre et en sûreté.

— Sans doute... Mais je voulais, moi, être dès demain en pleine mer!...

Maître Dénoual examina le ciel, secoua la tête et s'assit. Le *Raphaël*, cependant, avait mouillé sur un banc de

Mais auparavant il est nécessaire que nous fixions les positions géographiques de nos deux stations en les reliant à Madrid, et en joignant Madrid lui-même à Paris, travail considérable qui va être lui-même entrepris.

— La petite-fille de Racine, M^{lle} Noémi Trochu, épouse un capitaine d'infanterie. Le montant de la souscription ouverte en sa faveur et qui constitue sa dot s'élève à 50,000 fr.

On a rappelé à ce sujet que la petite-nièce de Corneille fut dotée par Voltaire sur le produit d'une souscription ouverte par le patriarche de Ferney et qui s'éleva à 60,000 fr. La petite-nièce de Corneille épousa un capitaine d'artillerie.

EMPRUNT RÔMAIN 5 %

L'émission est faite au pair, en coupures de 1000, 500 et 100 francs de capital, rapportant 5 % d'intérêt annuel, payable par semestre les 1^{er} avril et 1^{er} octobre dans les principales villes de l'Europe. Le paiement a lieu :

30 % en souscrivant ;
20 % le 1^{er} août 1860 ;
20 % le 1^{er} novembre 1860 (sous déduction des intérêts échéant le 1^{er} octobre) ;
30 % le 1^{er} février 1861.

L'intérêt court sur la totalité à dater du 1^{er} avril 1860.

La souscription est ouverte à Paris : chez MM. Ed. BLOUNT et C^{ie}, banquiers, rue de la Paix, n^o 3 ;

Et chez MM. LABAUME DE LA BOULLERIE et C^{ie}, banquiers, rue de la Victoire, n^o 61 ;

A Angers, chez M. C. BORDIER, banquier. Elle sera définitivement close le 31 juillet courant. (340)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous rappelons à nos lecteurs que ce matin, à huit heures, s'est ouvert, à la Mairie de Saumur, le scrutin pour les élections d'un membre du conseil général et d'un membre du conseil d'arrondissement pour le canton sud.

Les candidats sont : M. Bucaille, pour le conseil général ;

M. Lambert-Lesage, pour le conseil d'arrondissement.

Ces deux candidats sont trop connus dans notre pays pour qu'il soit utile d'insister en leur faveur. Leur caractère noble et conciliant, leur empressement à obliger tous ceux qui s'adressent à eux, leur zèle pour soutenir les intérêts de chacun, en toutes circonstances, et les services qu'ils ont rendus dans les différentes fonctions qu'ils ont remplies, ne sont-ils pas autant de titres à la sympathie des électeurs.

M. Bucaille est depuis longtemps initié aux besoins du pays, il les connaît dans leurs plus petits détails, et nous pouvons compter sur son expérience.

Personne, nous l'espérons, ne s'abstiendra de voter ; ce serait renoncer à une prérogative longtemps enviée ; ce serait faire fi d'une conquête qui n'a de prix qu'autant qu'on en jouit. — Le scrutin sera ouvert aujourd'hui jusqu'à six heures. Demain depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Si quelques électeurs n'ont pas reçu leur

carte, c'est par erreur ; ils peuvent se présenter à la mairie, et il sera fait droit à leur réclamation.

La semaine que nous venons de traverser a vraiment été funeste pour notre pays ; chaque jour a été signalé par quelque accident. Nous avons encore aujourd'hui à déplorer une mort, celle du jeune Besnard, de Varennes, qui s'est noyé dans la Loire, à la hauteur de la levée de Notre-Dame. Il était monté dans un canot avec un de ses camarades pour faire une promenade sur l'eau. Par suite d'une fausse manœuvre, probablement, le canot a chaviré. L'un des jeunes gens sachant nager a pu gagner le rivage, le second a été entraîné sous un bateau.

Un jeune ouvrier de Fenet, sans prendre le temps de quitter ses effets, s'est jeté à l'eau pour lui porter secours, mais ses nobles efforts ont été inutiles.

Après vingt minutes de recherches, le jeune Besnard a été retiré, donnant encore quelques signes de vie. Peut-être qu'avec des soins bien dirigés, il eût repris ses sens ; tout ce qui a été fait par les personnes présentes a été sans résultat. Quand un médecin est arrivé, il n'existait plus.

Nous croyons utile de publier à cette occasion les soins à donner à un noyé ; nous les empruntons à l'officine Devault :

ASPHYXIE PAR SUBMERSION. (Noyés.)

« On déshabille promptement le noyé, on mieux on coupe ses habits pour avoir plus tôt fait, on le revêt d'une chemise et d'un bonnet de laine, on le couche sur le dos, un peu tourné sur le côté droit, on débarrasse la bouche, le nez, les yeux et les oreilles des mucosités qui peuvent s'y trouver, en tenant la tête un peu penchée pour laisser écouler le liquide muqueux qui est souvent contenu dans la trachée, mais on se garde bien de mettre en usage la coutume populaire de pendre le noyé par les pieds.

« On fait aspirer des odeurs fortes, on réchauffe lentement et progressivement le malade en promenant sur toutes les parties de son corps des briques chauffées, des fers à repasser chauds et enveloppés dans des torchons, des sachets remplis de cendres chaudes, en pratiquant des frictions sèches, puis d'autres avec des liqueurs alcooliques ou éthérées ; on exerce encore avec méthode des compressions alternativement sur la poitrine et sur le bas-ventre, afin de rétablir la respiration. Si ce moyen échoue, on insuffle de l'air dans les poumons, soit avec la bouche, soit avec le soufflet de Gorcy, le tube de Chaussier ou la sonde laryngienne ; dans tous les cas, cette insufflation doit être faite doucement ; on donne un lavement purgatif. La nécessité de la saignée ne peut être reconnue que par un médecin.

« La fumée de tabac introduite dans l'anus, le lavement de tabac et de sel marin, le galvanisme, l'électro-puncture, l'urtication, la flagellation, l'ustion même ont encore été mis en usage et avec succès dans l'asphyxie par submersion.

« Il ne faut pas se laisser trop tôt d'administrer des secours à un noyé, quelque peu nombreuses que puissent être les chances de succès. Les auteurs s'accordent tous à dire qu'on a vu des noyés revenir à la vie après être restés un quart d'heure, une demi-heure, et même quelques heures sous l'eau et sept ou huit heures après en être retirés. »

Nous lisons dans l'Union de la Sarthe :

« Le rôle important que les œufs jouent dans l'alimentation publique, a fait longtemps rechercher

un moyen à l'aide duquel les œufs pussent être conservés constamment frais et sans que le procédé employé ne nuisit en rien au goût et aux qualités nutritives de ce produit délicat de nos basses-cours. Mais jusqu'à présent ce programme d'économie domestique n'avait trouvé que de très-primitives solutions, et on s'était borné, notamment dans la navigation au long cours de la marine marchande, où les passagers sont si vite fatigués des salaisons et des conserves qui font la base de la nourriture du bord, à prolonger de quelques jours la durée ordinaire pendant laquelle les œufs se maintiennent frais, en les renfermant dans des boîtes de son ou des barils remplis de lait de chaux.

« Aussi est-ce avec un vif intérêt que, à la dernière grande exposition agricole qui vient de se tenir à Paris, le jury a constaté l'efficacité d'un procédé sérieux, enfin découvert, pour la conservation des œufs à l'état frais, et dont l'inventeur est un de nos compatriotes, M. Edouard Cormier du Mans. M. Cormier avait exposé des œufs préparés par son système et dont il n'avait pu faire le dépôt à la chambre de commerce du Mans que trois mois avant l'ouverture de l'exposition. Ces œufs, analysés, dégustés par les membres du jury, et mangés au plat, à la coque, en omelette, ont été trouvés aussi naturels, aussi bons que s'ils venaient d'être pondus. Le jury a accordé à M. Cormier une médaille d'argent, et, tout en félicitant vivement notre compatriote, lui a exprimé le regret qu'un plus long dépôt fait de ses œufs à la chambre de commerce de notre ville ne l'ait pas mis à même de récompenser par une grande médaille d'or son utile découverte.

« M. Cormier, qui est breveté pour la France et l'étranger, n'avait pas attendu cette honorable sanction d'un jury composé d'hommes célèbres dans la science, pour faire éprouver la sûreté de son procédé par les voies et moyens les plus décisifs. Dès l'année dernière, il s'était adressé aux capitaines de la marine marchande qui font la traversée des Antilles, de Lima, de Bourbon, etc. ; il leur avait confié des boîtes remplies de ses œufs et tous, appréciant l'immense service qu'ils attendent de son procédé, lui ont renvoyé, dans les termes les plus flatteurs, des certificats légalisés par les autorités des pays où ils ont débarqué, et constatant l'excellent état dans lequel ils ont trouvé ces œufs quand ils en ont fait usage après quatre, cinq, six mois de dépôt.

« Aujourd'hui c'est la marine de l'Etat, c'est l'amirauté anglaise, qui font l'essai du système de M. Cormier, et déjà l'important établissement qu'il a créé à Saint-Gilles pour l'accomplissement de son procédé reçoit de nombreuses commandes non seulement de France, mais d'Angleterre.

« Il ne nous appartient pas d'entrer dans les détails de ce procédé ; c'est le secret de l'inventeur. Mais tout en constatant les résultats et les succès obtenus, au point de vue de l'alimentation publique, qu'il nous soit permis d'ajouter quelques mots sur l'application au moins aussi intéressante qu'on en espère au point de vue de la reproduction.

« Les œufs conservés par le procédé Cormier ne sont pas seulement toujours frais ; ils conservent leur germe et sont bons pour la reproduction ; seulement l'enduit spécial dont ils sont recouverts les rend impropres à la couaison en neutralisant la chaleur animale nécessaire pour l'incubation. La Société d'acclimatation, frappée des avantages qu'on

sable très-solide. — Les matelots anglais remettaient toutes choses en ordre. — Balancé par la houle, le brig roulait paisiblement, et Denoual dont le rôle était achevé, laissait errer un regard mélancolique dans la direction de sa pauvre maisonnette :

— Ma fille Loizaik vit-elle encore?... Mon fils Hoël est-il rentré avec sa barque?... Me reste-t-il un seul de mes deux enfants ?...

Il n'avait plus besoin de son sang-froid à cette heure, il n'était plus pilote ; et son cœur se déchirait, et de grosses larmes coulaient lentement sur ses joues.

Son devoir pourtant l'enchaînait encore à bord du brig arraché au naufrage, et dont il continuait de répondre en cas d'accident.

— Aussi vrai que je suis un loyal Anglais, moi, disait lord Bearland à son fils, je dois quatre mille guinées à ce brave homme.

VI. — LA FILLE DU PILOTE.

Au point du jour, les gens de Sein furent étrangement surpris de voir un navire à l'ancre entre leur îlot et le Pont-des-Chats, autre bande d'écueils, non moins menaçante que la Chaussée-des-Saints ou que les Pierres-Noires.

Hoël et ses compagnons ; après avoir couru des périls

dont ceux du brig le *Raphaël* donnent une juste idée, étaient à terre alors ; ils venaient de dire où ils avaient trouvé le bâtiment anglais.

Sur la plage s'éleva un cri d'admiration.

— Il n'y a que maître Denoual capable de piloter de même disaient les plus habiles lamaneurs stupéfaits de son excès d'audace.

Ils convenaient de bonne foi que, s'en s'occuper du bâtiment, ils auraient fait mettre les embarcations à la mer pour recueillir l'équipage, et encore avec peu d'espoir de salut. Aussi bien la chaloupe n'avait pu qu'à grande peine échapper aux remous pour gagner le chenal.

Le nom de maître Denoual était dans toutes les bouches. On exaltait son talent et son courage.

Alors le héros de la nuit de tempête s'approchait timidement du capitaine, chapeau bas, et dans l'humble attitude d'un suppliant :

— La mer est encore mauvaise et la brise fraîche, dit-il, vous ne pouvez me permettre d'aller à terre... mais, par pitié pour un pauvre père, faites-moi remplacer et qu'ensuite j'aie savoir si ma chaloupe est revenue avec mon fils, et si ma fille est vivante !

Entre le ton timide du vieux lamaneur et ses actes énergiques durant le pilotage, il y avait un contraste tel que lord Bearland ne reconnaissait plus le même homme. Il

— Hissez pavillon pilote ! commanda-t-il avec vivacité.

Raphaël fut ému, car son sang-froid britannique ne l'empêchait pas d'être doué d'une grande sensibilité.

— Mon père, dit-il, autorisez-moi à descendre avec maître Denoual.

La tenue était bonne, les câbles neufs, il n'y avait plus de dangers vraisemblables ; esclave de son devoir, Denoual ne consentit point à sortir de son navire avant d'avoir un successeur. Ses douleurs paternelles ne l'emportèrent pas sur le sentiment de sa responsabilité de pilote ; mais lorsque le nouveau lamaneur, un de ses amis, lui eut dit : « — Ton fils est de retour, ta fille vit encore ! » il ne se contenta plus et se mit à genoux sur le pont.

— Mon Dieu, qui m'avez rendu Hoël, murmura-t-il, vous aurez pitié de ma petite Loizaik !...

Lord Bearland eut le temps d'interroger le confrère de Denoual et d'apprendre que la jeune fille était condamnée à périr, si elle continuait à respirer l'air tour-à-tour trop humide ou trop vif de l'île de Sein.

— Oh ! très-bien ! fit-il.

Puis il s'acquitta du droit de pilotage fixé par les tarifs, sans offrir aucune gratification à Denoual.

On descendit à terre. (La suite au prochain numéro.)

pourrait tirer du procédé de M. Cormier, si l'œuf qui enveloppe la coque de l'œuf pouvait être enlevé complètement sans attaquer le principe vital, a engagé notre compatriote à diriger ses recherches dans ce sens. Ce nouveau problème, si important dans ses conséquences, a été résolu jusqu'à présent de la manière la plus satisfaisante par M. Cormier; et, d'après les essais qui se continuent, tout porte à croire qu'un œuf quelconque, propre à être couvé, soumis immédiatement au procédé Cormier, et déposé de son enduit dans un temps qu'on ne peut encore préciser, arrivera à éclosion avec les mêmes chances de réussite qu'un œuf tout récemment pondu. Nous ferons part à nos lecteurs du résultat qui sera obtenu. »

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* : En présence des déplorables événements dont la

Syrie est le théâtre et qui causent, à si juste titre, en Europe, l'émotion la plus profonde, le gouvernement de l'Empereur a cru devoir faire connaître sans retard ses impressions aux autres cabinets et à la Porte, et provoquer l'adoption en commun des mesures exigées par les circonstances.

— Les négociations concernant l'intervention des puissances en Syrie, marchent très-activement, et l'on croit que d'ici à 2 ou 3 jours, on se sera mis d'accord pour nommer une commission chargée de remanier les lois qui régissent les chrétiens, en respectant néanmoins les droits du Sultan. — Havas.

Garibaldi est décidément devant Messine. Il s'était embarqué à Palerme non point pour se rendre à Naples ainsi qu'on l'a dit. Le général, pour épargner à ses troupes les fatigues d'une route difficile à travers des gorges et des montagnes, les a conduites par mer jusqu'au point où il a opéré sa jonction avec Medici.

Dresde, 19 juillet. Le *Journal de Dresde* apprend de Vienne, par voie télégraphique, que l'Empereur d'Autriche, et le Prince-Régent de Prusse auront, la semaine prochaine, une entrevue à Toplitz.

A cette entrevue assisteront, disent les journaux de Vienne, plusieurs souverains allemands, notamment les rois de Bavière et de Saxe. Ces feuilles ajoutent que l'Empereur d'Autriche sera accompagné du comte de Rechberg. — Havas.

BOURSE DU 19 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 68 75.
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 97 75.

BOURSE DU 20 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 68 25
4 1/2 p. 0/0 baisse 55 cent. — Fermé à 97 40.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE LA BELLE PROPRIÉTÉ DE FOSSE-SÈCHE

Située en la commune du Vaudelenay-Rillé.

Elle consiste en maison de maître nouvellement construite, bâtiments de fermier, terres, vignes et bois, en un ensemble parfaitement arroudi de 67 hectares 86 ares, dont 18 hectares environ de bois de très-bonne qualité.

Les terres sont parfaitement propres à la culture des prairies artificielles.

La propriété joint la route de Doué à Montreuil et se trouve à une égale distance de ces deux villes.

S'adresser, pour traiter, soit à M. MORICEAU, propriétaire à Fosse-Sèche, soit à M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay. (326)

A VENDRE UNE MAISON,

Située rue du Prêche, occupée par M. LARDÉ-HUARD.

Elle est composée de quatre pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; deux chambres et un cabinet au deuxième étage; greniers, mansarde et cabinet; un jardin, avec soixante pieds d'arbres; pompe, lieux et bassin. (199)

A VENDRE MAISON,

A Saumur, rue de Bordeaux, occupée par la poste aux lettres.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (314)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

AVENDRE

La MAISON occupée par M^{me} Pasquier, modiste, rue Saint-Jean. S'adresser à M^e MAUBERT, huissier.

A VENDRE,

Un petit Jardin en plein rapport avec Pavillon composé de plusieurs pièces et servitudes, situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. Godfroy, imprimeur, Grand-rue, ou à M. Clouard, notaire.

A VENDRE UN GRAND COUPÉ,

(Carrosserie de Paris),

En bon état et très-confortable, avec patentes et strapontin.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE DEUX MACHINES

A VAPEUR,

L'une fixe et l'autre pour battre le blé.

S'adresser à M. UNALSSERRE, à Saumur. (328)

A VENDRE OU A LOUER,

Une MAISON, avec JARDIN, rue du Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS, place du Roi-René. (480)

A LOUER Présentement,

Ecurie à deux chevaux, belle remise, et grenier à fourrages.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (274)

A LOUER Présentement,

UNE MAISON,

Rue d'Orléans, joignant d'un côté M. Cornilleau, mercier, et d'autre côté M. Tangourdeau, peintre.

S'adresser à M. VÉRON, rue de Bordeaux, 9. (346)

MAISON A LOUER

Présentement.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON spacieuse et moderne, parfaitement en état, avec écurie, remise, galerie, deux terrasses,

Avec droit de promenade et servitudes utiles sur un vaste et beau jardin contigu.

On pourrait louer ou céder du mobilier,

Grand-rue, n^o 49. S'adresser à M. DABURON, qui y demeure, ou à M^e DUTERME, notaire.

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n^o 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

LIBRAIRIE de E. MILON,

rue d'Orléans, 59.

A LOUER, présentement, par suite d'agrandissement des magasins, APPARTEMENTS, composés de chacun 3 grandes pièces et servitudes.

BUREAUX,
Rue St-Joseph, 20,
A LYON.

LA FRANCE

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

DIRECTEUR : Adrien PELADAN.

Ancien rédacteur en chef de l'*Étoile du Midi*, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais, restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dus à la plume d'écrivains d'élite: tel est, en abrégé, le programme de la *France Littéraire*, qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

ABONNEMENT :
Un an . . . 9 fr.
Six mois . . 5

EN VENTE, à la Librairie administrative de PAUL DUPONT, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n^o 45, à Paris, et chez tous les Libraires du département,

CODES DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE

Annotés par M. Napoléon BACQUA, avocat, rédacteur en chef du BULLETIN ANNOTÉ DES LOIS, Edition de 1859-1860, divisée en deux parties pouvant s'acquérir séparément.

PREMIÈRE PARTIE,

A l'usage de l'Audience, des Fonctionnaires publics et des Écoles de droit, Contenant le Code politique et les sept Codes ordinaires, et terminée par une double table chronologique, alphabétique et raisonnée des matières. — PRIX : 8 FR. ; RELIÉ, 10 FR.

DEUXIÈME PARTIE,

Contenant vingt-six Codes spéciaux sur les différentes matières de droit et, sous une rubrique distincte, toutes les lois qui n'ont pu être codifiées, ainsi qu'une double table chronologique, alphabétique et raisonnée des matières. — PRIX : 12 FR. ; RELIÉ, 14 FR.

Prix de l'ouvrage complet : 20 fr., et relié, 24 fr.

Tout souscripteur à l'ouvrage complet reçoit en prime l'année 1859 du BULLETIN ANNOTÉ DES LOIS (publication mensuelle à 3 fr. 50 c. par an), qui do tenir les Codes Bacqua constamment au courant de la législation. Un pareil avantage ne pouvait être offert par aucune autre publication de Codes.